



VILLE DE
NOTRE-DAME-
DES-PRAIRIES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, madame Nancy Bellerose, directrice des affaires juridiques et greffière de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies :

QU'en conformité avec l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, une séance spéciale du conseil municipal se tiendra le lundi 15 décembre 2025, à 19 h, à la salle des délibérations du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies située au 225, boulevard Antonio-Barrette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- Présentation et acceptation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026;
- Programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Notre-Dame-des-Prairies, ce 2 décembre 2025.

Nancy Bellerose
Nancy Bellerose
Directrice des affaires juridiques et greffière

